

LE SYNDICAT RECRUTE

UN(E) AGENT DE RELEVÉ ET DE CHANGEMENT DES COMPTEURS

Date de publication : 20/02/2024

Date limite de candidature : 30/04/2024

Date prévue de recrutement : dès que possible

Type de recrutement : direct ou mutation

Type d'emploi ou grade : adjoint technique

MISSIONS PRINCIPALES :

- Relève des compteurs abonnés
- Changement des compteurs en fin de vie
- Changement et programmation des têtes radio défectueuses
- Organisation de la relève semestrielle pour facturation
- Gestion des tournées de relève depuis le logiciel de relève
- Mise à jour des données abonnés sur logiciel de facturation en cas de changement de compteur
- Utilisation du matériel de radio-relève mobile
- Suivi et gestion de la radio-relève par camion poubelle
- Examen des données de radio-relève pour identification des fuites chez les abonnés
- Changement et programmation des têtes radio défectueuses

PROFIL RECHERCHE :

Compétences personnelles

- Sens et goût du service public de proximité
- Bon relationnel avec les abonnés
- Autonomie et rigueur
- Capacité à travailler en équipe
- Gout pour les tâches extérieures
- Bonne condition physique (marche, ouverture de tampon de regard lourd, ...)

Connaissances et savoir faire

- PERMIS B (obligatoire)
- Plomberie (notion)
- Connaissance de base en informatique

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Lieu d'affectation : COURCHAPON + déplacements sur le périmètre du Syndicat
- Service d'affectation : pôle travaux
- Temps de travail : 37h30 avec RTT (3semaines /an) / horaires fixes
- Travail en autonomie au sein d'une équipe
- Contrat : CDD 6 mois renouvelable une fois en vue de CDI ou agent titulaire de la fonction publique

POSITIONNEMENT DU POSTE :

- Rattachement hiérarchique : directeur et responsable du pôle travaux
- Relations internes : élus du Syndicat, collègues
- Relations externes : abonnés, maires, fournisseurs de compteur, société développant les logiciels de relève, agents d'autres collectivités

REMUNERATION :

- Grille indiciaire de la fonction publique territoriale
- Régime indemnitaire (primes) selon expérience
- Indemnisation astreinte et heures supplémentaires
- CNAS : action sociale des personnels territoriaux

CANDIDATURES :

- Les candidatures (lettre motivation + CV) sont à adresser à :

Monsieur le Directeur
SYNDICAT DU VAL DE L'OGNON
3 Rue du Val de l'Ognon
25170 COURCHAPON

Ou par mail : laurence.vejux@valdelognon.fr